L'ABEILLE.

PAR BULLIT, BULLEN & MAGNE
NO 31, RUE DE CHARTRES

CONDITIONS :

ABONNEMENT

Douze piastres par an, pour la feuille, payables d'avance pour l'année ; aux piastres à trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsque l'abonné ne voudra paraître payer à domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis, par écrit, une semaine avant le temps dans lequel ils auront commencé de solder leur abonnement.

ANNONCES.—Une piastre par carré de chaque ligne, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Pour chaque mois considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ANNONCES pour l'année sans annonces.—Les propriétaires tenant magasins de détail, hôtels, banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, 150, les agents pour navires, livres et autres articles, 125, les agences de commerce faisant la commission, 100. Ces abonnements ne seront à l'année et d'avance.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité à un carré chaque toutes les fois qu'ils paraîtront.

LES ANNONCES des manages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, biens meubles, les articles signés par des passagers, les annonces de la police &c. &c. devront payer autant des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsque la poursuit être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence, à moins d'ordre contraire.

AUCUNE ANNONCE de faillite sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payée d'avance, ou qu'il n'en soit répondant.

LES THEATRES et autres entreprises ouverts pour l'amusement du public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs paieront $150.

LES ANNONCES de candidatures à des emplois public et toutes annonces d'une nature politique, paieront le double du prix ordinaire.

POÉLES !—POÉLES !—S. Locke & Co., No. 8 Front Levée, viennent de recevoir par le navire John-Hall, un nouveau supplément de poêles. Leur assortiment se compose actuellement de poêles à charbon, de Spoor, patentées, de toutes grandeurs, poêles Rathateurs, à charbon, de Philadelphie ; poêles à fourneaux, idem à James, à deux et trois bouilloires ; fours de campagne ; poêles à navires et à steamboats, aussi, des tuyaux de poêles, que l'on posera sur demande. 24 déc—3

AUX EMIGRES DU MEXIQUE.—Le soussigné a l'honneur d'offrir aux français malheureux qui, par les circonstances désastreuses de la guerre, se trouvent réfugiés dans cette ville, ses services comme médecin, il leur fournira les médicaments nécessaires pendant la durée de leur maladie.

Il invite les médecins qui seraient appelés près de ces infortunés compatriotes, à ordonner les médicaments qu'ils jugeront convenables, à la pharmacie de M. Serres, encoignure des rues Bienville et Chartres.

M. DUPERRIS, docteur.
28 jan rue Ste Anne, no. 56.

AVIS.—L'HOTEL ST-LOUIS est maintenant ouvert pour la réception du public. Les appartements sont été meublés avec beaucoup de soin, et disposés de manière à satisfaire tous les désirs. On peut y avoir des chambres ou des chambres et salons, avec ou sans la table.—Il y a dans l'Hôtel-St excellent restaurant sous la direction de M. C. Lavaud S'adresser à M. A. WILLOZ, Directeur de l'Hôtel. 1 déc—1y

LES souscripteurs, agents dans toute ville pour la Banque de l'Union du Mississipi, en résignant la présente circulaire et après, donnent avis qu'ils sont prêts à recevoir du coton pour le compte de ladite banque, et accordent les pièces nécessaires pour mettre les habitants à même d'obtenir l'avance qui y est stipulée.

RICKER, HADLEY, DAVIS & Co,
20 déc 36, rue du Camp.

BANQUE DE L'UNION DU MISSISSIPI.
Jackson, 16 novembre 1838

Monsieur,

Les directeurs de cette institution étant d'opinion que la recolte de coton dans cet état sera moindre qu'à l'ordinaire et que les hatajans voudront suspendre la vente de leur récolte jusqu'à ce que ce déficit soit connu, proposent de faire une avance de soixante piastres sur chaque balle de bon coton saisissable pesant 400 livres, et délivrés aux agents de cette banque, qui seront nommés dans les lieux d'embarquements et après au Natchez, à Vicksburg, Grand-Gulf, Rodney, Manchester, Tehula, Saturtis, Marion, Greenwood, Greenda, Columbia et ville de Mississipi. Les propriétaires devront délivrer et expédier de leur propre chef les agents, avec la marque, le numéro et le poids de chaque balle, ainsi qu'un billet payable à 12 mois de date, portant deux bonnes sécurités ou plus, pour être soumis à la direction de la dite avance.

Le coton devra être expédié à Lafayette, ou à tel autre marché désigné par la personne qui le délivrera, à ses risques réels, et sera vendu pour compte de cette banque. Les produits, ainsi que le change, tant de l'étranger que du pays devront être débités à son compte et le cours du change du pays sera établi sur le cours de la place au moment que le montant des ventes aura été reçu.

Je suis respectueusement &c.
(Signé) W. P. GRAYSON,
Caissier.
20 dec—D

GRILLES DE CUISINE PATENTÉES DE PIERCE.—Le soussigné vient de recevoir au No. 57, rue du Canal quelques grilles comme ci-dessus —Pour l'économie, la facilité et la commodité, ces grilles surpassent toutes celles qui ont été inventées jusqu'à ce jour. Elles sont garanties données satisfaction et dans le cas contraire elles seront déplacées sans vouoir frais aux acquéreurs.

GEORGE PIERCE, Agent.
57, rue du Canal.

Le soussigné prend la permission de rétérer aux Messieurs auxquels il a vendu fait usage pendant l'année dernière

MM Charles Harrod, Sam. J. Peters, William Brand, J. W. Breedlove, J. H. Leverich, Col. Wm. Christie, Benj. Story, Henry Lackett, Esq. W. A. Gaumet, A. S. Buckner.

DENTISTE—Changement de domicile.—Le Dr Duperron Destinau vient de transporter son domicile, rue Bourbon no. 309, entre Dumaine et St Philippe, où on pourra le consulter de 9 à 4 heures. 16 a

AVIS—La société qui existait ci-devant sous le nom de Harrison, Glegg & co. est dissoute d'un commun accord. Les affaires seront liquidées par l'un ou l'autre des soussignés, se servant du nom de la société pour cet objet seulement, et les affaires seront à l'avenir continuées par Charles Glegg, en son propre nom et pour son compte.

(Signé,) JOHN C. HARRISON,
CHARLES GLEGG,
Nouvelle Orléans, 1er mai, 1839. 7 mai

LES soussignés préviennent le public que leur assortiment de la boutique de Dauzin frères, de 13, rue Ste Anne, a été augmenté par un nouveau lot de nègres, consistant en 4 pouces, ne parlant qu'anglais, bon acabit, bien bancales, la droite plus que la gauche, la chevelure très épaisse. Il a emporte un habit de drap noir, pris que neuf et environ $300 presque tout en or.
28 mai—D

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE.—Parti marron de la boutique de Dauzin frères, le 13, mai, le nègre PETER, taille de quatre pieds cinq pouces, agé d'environ 25 ans, taille passable, pouces, bien proportionné, figure assez bonne, mauvais yeux, yeux ressortis, toujours mains. Il est parti le 20 avril en chez sa maîtresse, demeurant dans la rue Champs Elysées, entre l'Esplanade et le Bayou. Il a emporte tout son linge avec lui. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui le conduira chez sa maîtresse ou dans une des geoles d'en bas.
25 Mme Vve. L. SOULANT.

$20 DE RECOMPENSE.—Parti marron de chez la dénommée, la mulatte américaine, CHARLES, âgée d'environ 25 ans, parlant assez bien français, trente-cinq, taille d'environ 5 pouces, cheveux blonds, il est connu comme mauvais chanal de lait.

Les propriétaires et capitaines de bateaux à vapeur sont prévenus de ne pas le recevoir à leur bord sous peine d'être poursuivis. E. ROUSSELON,
30 m chemin du Bayou.

$50 DE RECOMPENSE sera donnée à quiconque ramènera à la Prison à chaîne, à la Nouvelle Orléans dans une des geoles de la Nlle. Orléans, le nègre WILLIS, âgé, parlant raisonnablement, environ 30 ans, taille de 5 pieds, est très noir, cicatrices sur la joue et la lèvre gauche. Quand il s'est absenté il avait une casquette de soldat, en cuir et des pantalons de coton bleu.

On suppose qu'il se cache dans les faubourgs supérieurs à l'entour des presses à cotonnes des fonderies et qu'il essayera de quitter la ville soit en traversant le lac, soit en s'embarquant à bord de quelque bateau à vapeur ou navire.

Tout capitaine de quelque embarcation que ce soit est prévenu de ne point lui donner asile, s'il ne veut être poursuivi avec toute la rigueur de la loi.

D. F. GUEX,
29a Shérif de la Prisse à roteau d'en bas

20 PIASTRES DE RECOMPENSE.

Seront données à la personne qui logera et prisonn la négresse MARY ANN, âgée d'environ 30 ans, petite taille et porte généralement un mouchoir autour des oreilles Comme elle a un mari qui navigue à bord des bateaux comme cuisinier, l'on suppose qu'elle tâchera de s'embarquer avec lui. Les capitaines de bat à vapeur et autres, sont notifiés de ne point l'emmener à leur bord sous les risques des pénalités de la loi.

2 a E. U. WILKINSON, 81, Canal.

VENTES A L'ENCAN

PAR T. MOSBY & GARIDEL

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Parish Case, pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, en date du 6 avril 1839, il sera vendu le mercredi, 29 mai 1839, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre Chartres et Royale, sous la direction de Mr. Joseph Reynes, syndic des créanciers de Jacques Gindreau, les propriétés suivantes, abandonnées par le failli à ses créanciers.

Une grande maison en pierre, avec les dépendances, située en cette ville, dans la rue de la Nlle-d'Orléans, entre Bourbon et Dauphine, à-vis l'Hôtel Washington, de Malneturgs avec toutes les dépendances de la dite maison, appartenant par moitié indivise et à portions égales à Mr. Jacques Merlet et Mr. Jacques Gindreau, ainsi que tous les droits que lesdits propriétaires peuvent avoir sur l'emplacement, ou cette partie du dite sur lequelle cette maison et ses dépendances peuvent être situées, sans aucune garantie de la part des vendeurs, quant à leurs droits de propriété sur l'emplacement, ou cette partie du lue, sur lesquels cette maison et ses dépendances peuvent être établies et érigées. Le sieur Jacques Merle consent à la vente de sa moitié indivise et portion égale.

Conditions comptant.

L'ordre de vente a été passé par C. V. Foulon, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

12m—6,23 et 30 mai, 6, 13, 20 et 29 juin

Succession de P. Manuel Marques.

PAR E. TREDIU, encanteur.

Il sera vendu jeudi 13 juin prochain, à midi précis, à la Bourse St. Louis, un demi terrain situé au faubourg Ste Marie, faisant partie du terrain désigné par le No 8, du plan dressé par Joseph Pilié, voyer, déposé en l'Etude de G. R. Springer, maintenant Jules Massy par acte du 27 décembre 1835. Ledit terrain mesure 50 pieds de face à la rue du Cirque entre les rues Dryades et Perdido sur 99 pieds 9 pouces de profondeur, ensemble les édifices et dépendances.

Conditions 1/3 comptant, balance à 6 et 12 mois de crédit, en donnant des billets endossés à satisfaction et portant hypothèque, en cas de non paiement, sur le dit bien, libre de tous droits réels, avec pacte de non aliéner et la déclaration ordinaire.

Acte de contestation, Achille Champollo not. pub.
25 jn

VENTE PAR LA COUR DES PREUVES.

Succession de feu Louis Landry.

EN VERTU d'un ordre de la Cour des Preuves de l'ouest du Parroisse Ascension, il sera vendu en vente publique, par de encanteur, sur les lieux et après décrits, le 10 juin 1839, à dix heures du matin, la propriété suivante, à savoir :—

UNE TERRE OU HABITATION.

Située dans la dite Paroisse, rive droite du fleuve Mississippi, à environ huit milles au-dessus de Donaldsville, bornée en haut par la terre de Wade Hampton Gilbert, en bas par celle d'Edouard Duflel juge, ayant quinze arpents trois quarts, plus ou moins, de face au fleuve, sur cinquante cinq arpents de profondeur à la ligne inférieure, et cinquante sept arpents sur la ligne supérieure ensemble tous les bâtiments, améliorations qui se trouvent sur ou appartient à la susdite habitation, consistant principalement en une vaste sucrerie en brique, en une très belle maison de maître, etc. etc.

CONDITIONS DE LA VENTE.

Dix mille piastres payable au premier mars 1840, et la balance en trois paiements égaux et annuels, dont le premier échoira en toute mars 1841, avec caution solidaire ou en billets endossés, au choix des héritiers, et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Toute somme qui ne sera pas payé à échéance portera intérêt au taux annuel du jours de l'échéance à dix pour cent.

N. B. L'acquéreur sera mis en possession du premier janvier prochain, et non avant.

E. DUFFEL
Ascension, ce 7 mai 1839. 21 mai 3

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LA NELLE. ORLEANS ET DE CARROLLTON.

Arrangements de l'été pour les jours de la semaine.

De Carrollton.		*De la Nlle. Orléans.*
Sortir à cheval à	6 h. A.M	Locomotive à 6 h. A.M.
Locomotive	7	7
"	8	8
"	10	9
"	12	10
"	2 P.M	11 P.M.
"	4	3
"	6	5
"	8	7
"	10	9

Après 10 heures du soir, on peut obtenir un char, en payant cinq piastres pour le voyage.

ARRANGEMENS POUR LES DIMANCHES.

Les chars partiront aux mêmes heures que dans les jours de la semaine jusqu'à 1 heure P. M. Une Locomotive partira de Carrollton toutes les heures, jusqu'à 9 heures du soir, et de la Nouvelle Orléans jusqu'à 9 heures du soir.

Pour l'agrément des personnes qui se rendent à Carrollton par le Char de 5 heures, et qui ne désirent pas y demeurer jusqu'à 8 heures, le char qui partira auparavant de Carrollton à 6 heures, restera jusqu'à 6 1/2 heures pour donner temps de jouir d'une promenade agréable dans un des

PLUS BEAUX JARDINS DES E. UNIS

Les personnes qui partiront par la locomotive, leront se procurer des billets, attendu qu'il est défendu au conducteurs de recevoir de l'argent au lieu de billets.

CHARS DES RUE JACKSON ET DE LA COURSE.

Ces chars partiront de la rue Jackson à 6 heures a. m. et de la rue du Canal à 6 1/2 heures du matin et toutes les demi-heures, de 8 heures, ils partiront toutes les demi-heures, jusqu'à 8 1/2 heures du soir, de la rue Jackson, et jusqu'à 9 heures de la rue du Canal, excepté à 8 1/2 de la rue du Canal.

Les Messieurs sont particulièrement priés de ne point mettre les pédestre en danger, et de ne pas fumer dans les chars lorsque les dames y seront.

JOHN HAMPSON,
Ingénieur en chef.
11 mai

LIGNE JOURNALIÈRE POUR LA MALLE ET LES PASSAGERS.

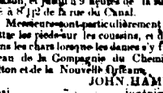

CETTE ligne partira tous les jours de Nashville et se rendra en deux jours. De Mills' Point à Bowling Green Ky. en trois jours, de Mills' Point à Louisville, Ky. en trois jours et demi, de Mills' Point à Clarksville dans un jour et un quart.

EXTRAS,

Du Mills' Point se rendra à la convenance des passagers.

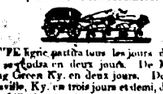

A Mills' Point la ligne ci-dessus joint les bateaux pour la malle de la Nlle-d'Orléans à St. St. Louis, faisant la route la plus directe de St. Louis à Nashville et de la rivière du Mississipi à Bowling Green et Louisville, Ky.

Le bagage est transporté aux risques des propriétaires.

N. B. Il n'est alloué que 40 livres de bagage pour chaque passager.

Bureau au Green River Hôtel, bureau général de Poste en ville.

Bowling Green, Nashville. Mills' Point. Louisville."

W. P. ROACH & Co. Clarksville Tenn.
7 mai.

BUCKNER & FOUTE,
Avocats, Clinton (Mississippi)

Références à Messrs.

ALEX. GRANT, HENDERSON & GAINES, Nouvelle-SMITH & ROORHEES, Orléans.
ARMSTEAD & SPRING,
GEO. BERGERON.
20 déc—6m

AVIS. B. SYKES, encanteur dument commissionné pour la ville et la paroisse de la Nouvelle-Orléans, offre ses services à ses amis et au public en général.

Son bureau est No 31, rue du Canal, entre l'encoignure de la rue du Camp et l'Hôtel des Planteurs.
1 m.

EAUX MINÉRALES ARTIFICIELLES.—Pour BOISSON, établissement de Vr. RILH pharmacien chimiste, encoignure Dauphine et Hôpital, à la Nouvelle Orléans, où on trouvera constamment en dépôt les eaux minérales artificielles de Vichy, Seltz, Sedlitz, Pullna, Barèges, Bagnères, Cauterets, Balaruc, Forges, Spa, de Wals, de Clermont-Ferrand, de Bouillet, de Enghien, de Saratoga et Congress et en général de toutes les plus estimées.

Dans le même établissement on prépare toutes les eaux minérales qui sont demandées par formule soit à celle des médecins, ainsi que toutes les substances rendues à composer à domicile, les bains, les douches et les douches pharmaceutiques minérales. 27 mai—6

AVIS D'ENCAN

J. A BEARD Informe respectueusement ses amis et le public en général, qu'il a pour un ordre du conseil d'hypothèque Récorder et Arbitrator de la seconde municipalité, il a obtenu la permission de vendre à l'encan des marchandises, &c, dans la rue du Canal, entre les rues des Magasins et Levée, tous les jeudis et vendredis.

Les marchandises qu'il aura à vendre à l'encan, le Vendredi prochain, en donneront, avis à l'acquéreur le vuille du jour de la vente ; et toutes marchandises dont les prix seront limités resteront, aux risques des propriétaires après la vente, si elles ne sont point vendues.

Les échantillons des marchandises seront vendus, sans reserve. La vente commencera chaque jour à 10 heures du matin.

Le bureau d'encan est au no. 59 rue de la Course.
2 juin.

HYDROCONIONS ou appareils pour bains de pluie, ou de vapeurs, à vendre par le soussigné.

Depuis plusieurs années, et par la demande des médecins les plus influans de la Nouvelle-Orléans, M. Gaquet a fait construire un appareil pour les bains de vapeur et de pluie au moyen d'un appareil déjà connu en Europe, que l'expérience lui a appris à modifier, et dont il a rendu l'emploi tellement facile, que le domestique le moins intelligent peut le mettre en activité, et au moyen duquel il a obtenu les résultats les plus favorables. Les matériels des appareils sont confiés à ses soins, C'est par ce moyen qu'il put rendre à une santé inespérée des malades atteints de la goutte, rhumatismes de toute nature, tumeurs, maladies scrofuleuses, cutanées, dartreuses, &c, et avec succès, plusieurs petit établissement de bains médicaux de pluie ou de vapeur et remplaceront les bains ordinaires, avec un bien-être qu'on n'obtient pas par ce dernier. Ces appareils sont indispensables dans un ménage un peu nombreux et dans des grands établissements, tels que pensions, hôtels, &c.

M. Gaquet étant à une époque rapprochée de son départ pour France, offre à traiter, de-vit apparoir qu'il a fait connaître à Paris, il donnera sur la manière de les mettre en activité tous les renseignements nécessaires, et connaissance des certificats des principaux médecins de l'Europe, ainsi que des rapports des différentes sociétés savantes qui ont été appelées à donner leur opinion sur ces mode de bains si généralement répandus en France, Allemagne, Italie, &c.

M. Gaquet offre également de traiter de son fond de cabinet de lecture, auquel il a joint toute espèce de fourniture de bureau. GAQUET.
28 mars Encoignure Bourbon et Ste. Anne.

M. Mme Gaquet, ne part pas, et les bains sulphurés y seront administrés comme précédemment.

CARTONS DE LOTO,
TRÈS ELEGANTS ET TRÈS SOLIDES.

A VENDRE par jeux de 100 petits et 50 grands Cartons, et par deux jeux de 50 petits et 25 grands.

Rue de Chartres, No. 108. 30 mars—6m

SANGSUES!!

80000 SANGSUES de choix, Hongroises, Espagnoles et Françaises, arrivées depuis 6 1/2 cents jusqu'à 25 cents la pièce, à l'exception, général, rue du Quartier, No. 26, entre Conti et Ville Levée.

Le sirop de sirops, liqueurs et vins fins de tous les pays. 11 m

AVIS MEDICAL.

LE DOCTEUR JOHN BARNES, ci-devant professeur d'accouchements et maladie de femmes N d'en face du collége médicale Jefferson, Philadelphie, a établi un bureau des examinateurs médecins de Nouvelle-Orléans et le docteur A. J. H. DUNCAN, médecin et ès Chirurgien, C. S. a récemment de Philadelphie et a établi sa résidence pour pratiquer leur profession dans la ville de la Nlle. Orléans. Ils se flattent que la longue expérience qu'ils ont dans la science médicale et chirurgicale, ainsi que leur assiduité et leur attention particulière donnera droit de leur attirer la confiance publique.

Leur demeure est rue du Maine, entre les rues St Jean Baptiste et Pocan, presqu'en bout de la seconde rue, ci-après.

Il se trouvera constamment prêts de répondre à l'invitation en donnant, avis à l'acquéreur la veille du jour de la vente ; et toutes marchandises dont les prix seront limités resteront, aux risques des propriétaires après la vente, si elles ne sont point vendues.

Les échantillons des marchandises seront vendus, sans reserve. La vente commencera chaque jour à 10 heures du matin.

Le bureau d'encan est au no. 59 rue de la Course.
2 juin.

HYDROCONIONS ou appareils pour bains de pluie, ou de vapeurs, à vendre par le soussigné.

Depuis plusieurs années, et par la demande des médecins les plus influans de la Nouvelle-Orléans, M. Gaquet a fait construire un appareil pour les bains de vapeur et de pluie au moyen d'un appareil déjà connu en Europe, que l'expérience lui a appris à modifier, et dont il a rendu l'emploi tellement facile, que le domestique le moins intelligent peut le mettre en activité, et au moyen duquel il a obtenu les résultats les plus favorables. Les matériels des appareils sont confiés à ses soins, C'est par ce moyen qu'il put rendre à une santé inespérée des malades atteints de la goutte, rhumatismes de toute nature, tumeurs, maladies scrofuleuses, cutanées, dartreuses, &c, et avec succès, plusieurs petit établissement de bains médicaux de pluie ou de vapeur et remplaceront les bains ordinaires, avec un bien-être qu'on n'obtient pas par ce dernier. Ces appareils sont indispensables dans un ménage un peu nombreux et dans des grands établissements, tels que pensions, hôtels, &c.

M. Gaquet étant à une époque rapprochée de son départ pour France, offre à traiter, de-vit apparoir qu'il a fait connaître à Paris, il donnera sur la manière de les mettre en activité tous les renseignements nécessaires, et connaissance des certificats des principaux médecins de l'Europe, ainsi que des rapports des différentes sociétés savantes qui ont été appelées à donner leur opinion sur ces mode de bains si généralement répandus en France, Allemagne, Italie, &c.

M. Gaquet offre également de traiter de son fond de cabinet de lecture, auquel il a joint toute espèce de fourniture de bureau. GAQUET.
28 mars Encoignure Bourbon et Ste. Anne.

M. Mme Gaquet, ne part pas, et les bains sulphurés y seront administrés comme précédemment.

VENTE PAR LA COUR DES PREUVES.

Succession de feu Louis Landry.

EN VERTU d'un ordre de la Cour des Preuves de l'ouest du Parroisse Ascension, il sera vendu en vente publique, par de encanteur, sur les lieux et après décrits, le 10 juin 1839, à dix heures du matin, la propriété suivante, à savoir :—

UNE TERRE OU HABITATION.

Située dans la dite Paroisse, rive droite du fleuve Mississippi, à environ huit milles au-dessus de Donaldsville, bornée en haut par la terre de Wade Hampton Gilbert, en bas par celle d'Edouard Duflel juge, ayant quinze arpents trois quarts, plus ou moins, de face au fleuve, sur cinquante cinq arpents de profondeur à la ligne inférieure, et cinquante sept arpents sur la ligne supérieure ensemble tous les bâtiments, améliorations qui se trouvent sur ou appartient à la susdite habitation, consistant principalement en une vaste sucrerie en brique, en une très belle maison de maître, etc. etc.

CONDITIONS DE LA VENTE.

Dix mille piastres payable au premier mars 1840, et la balance en trois paiements égaux et annuels, dont le premier échoira en toute mars 1841, avec caution solidaire ou en billets endossés, au choix des héritiers, et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Toute somme qui ne sera pas payé à échéance portera intérêt au taux annuel du jours de l'échéance à dix pour cent.

N. B. L'acquéreur sera mis en possession du premier janvier prochain, et non avant.

E. DUFFEL
Ascension, ce 7 mai 1839. 21 mai 3

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LA NELLE. ORLEANS ET DE CARROLLTON.

Arrangements de l'été pour les jours de la semaine.

De Carrollton.		*De la Nlle. Orléans.*
Sortir à cheval à	6 h. A.M	Locomotive à 6 h. A.M.
Locomotive	7	7
"	8	8
"	10	9
"	12	10
"	2 P.M	11 P.M.
"	4	3
"	6	5
"	8	7
"	10	9

Après 10 heures du soir, on peut obtenir un char, en payant cinq piastres pour le voyage.

ARRANGEMENS POUR LES DIMANCHES.

Les chars partiront aux mêmes heures que dans les jours de la semaine jusqu'à 1 heure P. M. Une Locomotive partira de Carrollton toutes les heures, jusqu'à 9 heures du soir, et de la Nouvelle Orléans jusqu'à 9 heures du soir.

Pour l'agrément des personnes qui se rendent à Carrollton par le Char de 5 heures, et qui ne désirent pas y demeurer jusqu'à 8 heures, le char qui partira auparavant de Carrollton à 6 heures, restera jusqu'à 6 1/2 heures pour donner temps de jouir d'une promenade agréable dans un des

PLUS BEAUX JARDINS DES E. UNIS

Les personnes qui partiront par la locomotive, leront se procurer des billets, attendu qu'il est défendu au conducteurs de recevoir de l'argent au lieu de billets.

CHARS DES RUE JACKSON ET DE LA COURSE.

Ces chars partiront de la rue Jackson à 6 heures a. m. et de la rue du Canal à 6 1/2 heures du matin et toutes les demi-heures, de 8 heures, ils partiront toutes les demi-heures, jusqu'à 8 1/2 heures du soir, de la rue Jackson, et jusqu'à 9 heures de la rue du Canal, excepté à 8 1/2 de la rue du Canal.

Les Messieurs sont particulièrement priés de ne point mettre les pédestre en danger, et de ne pas fumer dans les chars lorsque les dames y seront.

JOHN HAMPSON,
Ingénieur en chef.
11 mai

LIGNE JOURNALIÈRE POUR LA MALLE ET LES PASSAGERS.

CETTE ligne partira tous les jours de Nashville et se rendra en deux jours. De Mills' Point à Bowling Green Ky. en deux jours. De Mills' Point à Louisville, Ky. en trois jours et demi, de Mills' Point à Clarksville dans un jour et un quart.

EXTRAS,

Du Mills' Point se rendra à la convenance des passagers.

A Mills' Point la ligne ci-dessus joint les bateaux pour la malle de la Nlle-d'Orléans à St. St. Louis, faisant la route la plus directe de St. Louis à Nashville et de la rivière du Mississipi à Bowling Green et Louisville, Ky.

Le bagage est transporté aux risques des propriétaires.

N. B. Il n'est alloué que 40 livres de bagage pour chaque passager.

Bureau au Green River Hôtel, bureau général de Poste en ville.

Bowling Green, Nashville. Mills' Point. Louisville."

W. P. ROACH & Co. Clarksville Tenn.
7 mai.

BUCKNER & FOUTE,
Avocats, Clinton (Mississippi)

Références à Messrs.

ALEX. GRANT, HENDERSON & GAINES, Nouvelle-SMITH & ROORHEES, Orléans.
ARMSTEAD & SPRING,
GEO. BERGERON.
20 déc—6m

AVIS. B. SYKES, encanteur dument commissionné pour la ville et la paroisse de la Nouvelle-Orléans, offre ses services à ses amis et au public en général.

Son bureau est No 31, rue du Canal, entre l'encoignure de la rue du Camp et l'Hôtel des Planteurs.
1 m.

EAUX MINÉRALES ARTIFICIELLES.—Pour BOISSON, établissement de Vr. RILH pharmacien chimiste, encoignure Dauphine et Hôpital, à la Nouvelle Orléans, où on trouvera constamment en dépôt les eaux minérales artificielles de Vichy, Seltz, Sedlitz, Pullna, Barèges, Bagnères, Cauterets, Balaruc, Forges, Spa, de Wals, de Clermont-Ferrand, de Bouillet, de Enghien, de Saratoga et Congress et en général de toutes les plus estimées.

Dans le même établissement on prépare toutes les eaux minérales qui sont demandées par formule soit à celle des médecins, ainsi que toutes les substances rendues à composer à domicile, les bains, les douches et les douches pharmaceutiques minérales. 27 mai—6

AVIS D'ENCAN

J. A BEARD Informe respectueusement ses amis et le public en général, qu'il a pour un ordre du conseil d'hypothèque Récorder et Arbitrator de la seconde municipalité, il a obtenu la permission de vendre à l'encan des marchandises, &c, dans la rue du Canal, entre les rues des Magasins et Levée, tous les jeudis et vendredis.

Les marchandises qu'il aura à vendre à l'encan, le Vendredi prochain, en donneront, avis à l'acquéreur la veille du jour de la vente ; et toutes marchandises dont les prix seront limités resteront, aux risques des propriétaires après la vente, si elles ne sont point vendues.

Les échantillons des marchandises seront vendus, sans reserve. La vente commencera chaque jour à 10 heures du matin.

Le bureau d'encan est au no. 59 rue de la Course.
2 juin.

HYDROCONIONS ou appareils pour bains de pluie, ou de vapeurs, à vendre par le soussigné.

Depuis plusieurs années, et par la demande des médecins les plus influans de la Nouvelle-Orléans, M. Gaquet a fait construire un appareil pour les bains de vapeur et de pluie au moyen d'un appareil déjà connu en Europe, que l'expérience lui a appris à modifier, et dont il a rendu l'emploi tellement facile, que le domestique le moins intelligent peut le mettre en activité, et au moyen duquel il a obtenu les résultats les plus favorables. Les matériels des appareils sont confiés à ses soins, C'est par ce moyen qu'il put rendre à une santé inespérée des malades atteints de la goutte, rhumatismes de toute nature, tumeurs, maladies scrofuleuses, cutanées, dartreuses, &c, et avec succès, plusieurs petit établissement de bains médicaux de pluie ou de vapeur et remplaceront les bains ordinaires, avec un bien-être qu'on n'obtient pas par ce dernier. Ces appareils sont indispensables dans un ménage un peu nombreux et dans des grands établissements, tels que pensions, hôtels, &c.

M. Gaquet étant à une époque rapprochée de son départ pour France, offre à traiter, de-vit apparoir qu'il a fait connaître à Paris, il donnera sur la manière de les mettre en activité tous les renseignements nécessaires, et connaissance des certificats des principaux médecins de l'Europe, ainsi que des rapports des différentes sociétés savantes qui ont été appelées à donner leur opinion sur ces mode de bains si généralement répandus en France, Allemagne, Italie, &c.

M. Gaquet offre également de traiter de son fond de cabinet de lecture, auquel il a joint toute espèce de fourniture de bureau. GAQUET.
28 mars Encoignure Bourbon et Ste. Anne.

M. Mme Gaquet, ne part pas, et les bains sulphurés y seront administrés comme précédemment.

CARTONS DE LOTO,
TRÈS ELEGANTS ET TRÈS SOLIDES.

A VENDRE par jeux de 100 petits et 50 grands Cartons, et par deux jeux de 50 petits et 25 grands.

Rue de Chartres, No. 108. 30 mars—6m

SANGSUES!!

80000 SANGSUES de choix, Hongroises, Espagnoles et Françaises, arrivées depuis 6 1/2 cents jusqu'à 25 cents la pièce, à l'exception, général, rue du Quartier, No. 26, entre Conti et Ville Levée.

Le sirop de sirops, liqueurs et vins fins de tous les pays. 11 m

AVIS MEDICAL.

LE DOCTEUR JOHN BARNES, ci-devant professeur d'accouchements et maladie de femmes N d'en face du collége médicale Jefferson, Philadelphie, a établi un bureau des examinateurs médecins de Nouvelle-Orléans et le docteur A. J. H. DUNCAN, médecin et ès Chirurgien, C. S. a récemment de Philadelphie et a établi sa résidence pour pratiquer leur profession dans la ville de la Nlle. Orléans. Ils se flattent que la longue expérience qu'ils ont dans la science médicale et chirurgicale, ainsi que leur assiduité et leur attention particulière donnera droit de leur attirer la confiance publique.

Leur demeure est rue du Maine, entre les rues St Jean Baptiste et Pocan, presqu'en bout de la seconde rue, ci-après.

Il se trouvera constamment prêts de répondre à l'invitation en donnant, avis à l'acquéreur la veille du jour de la vente ; et toutes marchandises dont les prix seront limités resteront, aux risques des propriétaires après la vente, si elles ne sont point vendues.

Les échantillons des marchandises seront vendus, sans reserve. La vente commencera chaque jour à 10 heures du matin.

Le bureau d'encan est au no. 59 rue de la Course.
2 juin.

HYDROCONIONS ou appareils pour bains de pluie, ou de vapeurs, à vendre par le soussigné.

Depuis plusieurs années, et par la demande des médecins les plus influans de la Nouvelle-Orléans, M. Gaquet a fait construire un appareil pour les bains de vapeur et de pluie au moyen d'un appareil déjà connu en Europe, que l'expérience lui a appris à modifier, et dont il a rendu l'emploi tellement facile, que le domestique le moins intelligent peut le mettre en activité, et au moyen duquel il a obtenu les résultats les plus favorables. Les matériels des appareils sont confiés à ses soins, C'est par ce moyen qu'il put rendre à une santé inespérée des malades atteints de la goutte, rhumatismes de toute nature, tumeurs, maladies scrofuleuses, cutanées, dartreuses, &c, et avec succès, plusieurs petit établissement de bains médicaux de pluie ou de vapeur et remplaceront les bains ordinaires, avec un bien-être qu'on n'obtient pas par ce dernier. Ces appareils sont indispensables dans un ménage un peu nombreux et dans des grands établissements, tels que pensions, hôtels, &c.

M. Gaquet étant à une époque rapprochée de son départ pour France, offre à traiter, de-vit apparoir qu'il a fait connaître à Paris, il donnera sur la manière de les mettre en activité tous les renseignements nécessaires, et connaissance des certificats des principaux médecins de l'Europe, ainsi que des rapports des différentes sociétés savantes qui ont été appelées à donner leur opinion sur ces mode de bains si généralement répandus en France, Allemagne, Italie, &c.

M. Gaquet offre également de traiter de son fond de cabinet de lecture, auquel il a joint toute espèce de fourniture de bureau. GAQUET.
28 mars Encoignure Bourbon et Ste. Anne.

M. Mme Gaquet, ne part pas, et les bains sulphurés y seront administrés comme précédemment.

PANACEE INDIEN

POUR la guérison de Rhumatismes, Scrofula ou *King's evil*, Sciatique, cancers, rhumes, Syphilis et maladies produites par l'usage du mercure, principalement les ulcères et les douleurs dans les os, ulcères dans la gorge et la bouche, ulcères de toute description, ulcères et abcès internes, fistules, hémorroïdes, scorbut, bile, maladies chronique des yeux, nerveuses, dartres et toutes sortes d'affections cutanées, autres chroniques, malux de tête, provenant de la tête, douleurs dans l'estomac et dyspepsie provenant de diverses causes, affections du foie, enflammation chronique des bourses, et débilité générale causée par l'action terrible des *Mercure* et du pian. Ce remède est extraordinaire en ses effets, et est recommandable dans les maux et les désordres qui proviennent de l'impureté du sang ou de l'inaction des tumeurs de quelque nature qu'en puissent être les symptômes. De plus l'on peut s'assurer que celle avoir un effet direct sur les organes biliaux, et qu'elle doit être employée particulièrement dans le traitement des fièvres bilieuses ou malignes, maladies provenant de la congestion ou engorgissement du foie. C'est ainsi qu'elle a obtenu de grand le succès dans les maladies du foie, dispepsie et ceux provenant de l'estomac et des boyaux généralement. Cette médecine se décomposant dans son opération, produit une circulation libre dans les artères accompagnée d'une légère perspiration. Elle n'affaiblit pas comme les purgat